



Demande de propositions pour mise en concurrence  
- Technologies de l'Information et de la Communication -

Audit SIRH et SIGF

Cahier des charges

Date d'envoi de l'avis de publication : 02/11/2016

## Table des matières

I.	Identification de l'administration passant commande.....	4
II.	Présentation du projet .....	4
1.	Objectifs.....	4
2.	Contraintes .....	4
3.	Prestations attendues.....	5
III.	Date limite de réception des propositions .....	5

## **I. IDENTIFICATION DE L'ADMINISTRATION PASSANT COMMANDE**

Ville de Loos  
104 rue du Maréchal Foch  
BP 109  
59373 LOOS Cedex

Tél : 03.20.10.40.00 Fax : 03.20.10.40.09

Type d'acheteur public : Collectivité territoriale

Pouvoir adjudicateur : Madame Le Maire

## **II. PRESENTATION DU PROJET**

### **1. Objectifs**

La ville de Loos souhaite mener un audit de son Système d'Information de gestion des Ressources Humaines et de Gestion Financière.

Cette prestation aura pour but d'analyser le contexte existant et notamment les difficultés rencontrées avec le logiciel métier actuellement en production, Nemausic PhaseWeb.

La phase d'audit devra permettre d'établir une cartographie complète des besoins fonctionnels des services Ressources Humaines et Finances ainsi qu'un état des lieux clair des problématiques rencontrées, identifiant leurs origines (mauvais usages, limites logicielles, problèmes organisationnels...), et proposer les solutions appropriées (évolution du logiciel, formations, changement de logiciel...).

L'audit devra également préparer la collectivité à répondre aux obligations légales et réglementaires actuelles et à venir (dématérialisation, etc...) des outils RH et GF.

La finalité attendue de l'audit sera une direction concrète à prendre sur le choix des outils RH et GF et notamment sur le remplacement ou non du logiciel métier actuel.

Dans ce cadre, et selon les conclusions du rapport d'audit, la collectivité attendra du prestataire retenu l'élaboration d'un plan de conduite du changement.

La collectivité attend de cet audit un accompagnement avec des retours concrets d'expériences permettant un positionnement par rapport à d'autres villes de même strate.

### **2. Contraintes**

Le prestataire devra :

- Analyser le logiciel métier Nemausic Phaseweb et en comprendre les problématiques, fonctionnalités, limites et dysfonctionnements.
- Discerner les problématiques liées au fonctionnement interne des dysfonctionnements ou limites de l'applicatif.
- Entrer en contact avec l'éditeur de l'applicatif pour valider l'état des lieux.

- Identifier clairement dans la proposition commerciale les deux scénarios possibles avec leurs coûts associés : conservation et évolution du logiciel actuel ou changement de logiciel.

### **3. Prestations attendues**

Le prestataire devra assurer :

- L'accompagnement et le conseil
- La méthodologie nécessaire à la bonne conduite de projet
- Les réunions et entretiens nécessaires
- La synthèse de l'existant (SWOT, etc...)
- La cartographie des besoins fonctionnels et techniques, actuels et à venir, de service et réglementaires
- La mise en relation avec l'éditeur du logiciel métier pour valider l'état des lieux et discuter des évolutions prévues/à prévoir
- Les préconisations relatives à l'évolution des outils
- L'identification des impacts fonctionnels, techniques et financiers liés aux évolutions
- Un macro planning des évolutions
- Le benchmarking
- La/les restitution(s)
- Le rapport d'audit
- Le plan projet

Dans le cas d'une recommandation de changement d'applicatif métier :

- Les démonstrations d'autres produits
- Un plan de conduite du changement
- L'identification des impacts fonctionnels, techniques et financiers liés au changement

Plus généralement :

- Tout élément non formalisé dans le présent cahier des charges mais néanmoins nécessaire à la bonne conduite de projet

## **III. DATE LIMITE DE RECEPTION DES PROPOSITIONS**

Le Mardi 06 Décembre 2016 à 18h00.

Mairie de Loos

Service Informatique

Du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Le samedi de 8h00 à 12h00

[info@ville-loos.fr](mailto:info@ville-loos.fr)